



Delai de conservation papier administratif

Par **zoulous**, le **10/10/2017** à **12:08**

Bonjour

ma mere était artisante en 2000 , elle avait 2 employes.

Le commerce a ferme suite au suicide de ma mère.

J ai en ma possession une cantine contenant TOUT les documents administratifs des ouvriers.

Je voudrai m en debarasser mais je ne connais pas les delais de conservation legal au cas un un ouvrier me reclame un papier.

Merci de votre réponse.

Cordialement.

MM Hoareau

Par **morobar**, le **10/10/2017** à **15:51**

Bonjour,

Vous n'êtes tenu à rien, vous faites ce que vous voulez de la cantine que vous n'êtes même pas censé posséder.